

Liste de contrôle à domicile de santé des élèves du BPS

Dépistage quotidien de santé

Les familles BPS doivent contrôler leurs enfants tous les jours avant l'école pour détecter les symptômes de la COVID-19. Certains symptômes de la COVID-19 sont identiques à ceux de la grippe ou d'un mauvais rhume; veuillez ne pas supposer qu'il s'agit d'une autre maladie. En cas de doute, **gardez votre enfant à la maison** et appelez votre médecin habituel. **VOTRE ENFANT DOIT RESTER À LA MAISON** s'il, ou si toute autre personne de votre foyer, présente l'un des symptômes énumérés ci-dessous:

- Fièvre (37 °C ou plus sans prise d'antipyrétiques), frissons ou frissons avec tremblements.
- Toux
- Difficulté à respirer ou essoufflement
- Nouvelle agueusie ou anosmie
- Mal de gorge
- Céphalée
- Douleurs musculaires ou corporelles
- Nausées, vomissements ou diarrhée
- Fatigue
- Congestion nasale ou écoulement nasal

OU

- **Tout élève qui est en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19** doit rester à la maison et se mettre en quarantaine pendant 10 jours à compter de la date de la dernière interaction avec cette personne.
- **Si vous êtes récemment sorti du Massachusetts:** veuillez consulter la directive actuelle relative aux voyages en dehors de l'état (ci-dessous). Votre enfant devra être mis en quarantaine pendant 10 jours, sauf:
 - un élève, âgé de 11 ans et plus, avec un résultat négatif au test de la COVID-19, qui a été administré pas plus de 3 jours avant d'arriver dans le Massachusetts ;



- un élève, âgé de 10 ans et moins, avec un résultat de test de la COVID-19 négatif pour un parent / tuteur qui a été administré au plus tôt 3 jours avant votre arrivée dans le Massachusetts.
- **TOUS les élèves** doivent se mettre en quarantaine ou respecter la règle de test de 3 jours en cas de retour d'un voyage international.

Si votre enfant présente des symptômes:

- il doit rester à la maison et être évalué par son médecin habituel pour décider de l'utilité d'un test de la COVID-19;
- les parents / tuteurs doivent signaler l'absence de leur enfant à la direction et à l'infirmière scolaire, en indiquant si l'absence est liée à la COVID-19;
- les recommandations du médecin doivent être transmises par écrit à l'infirmière scolaire, avant le retour à l'école.

Procédure de test

- Appelez le médecin de votre enfant, le centre de santé communautaire local ou le site de test local pour la COVID-19. Une liste des sites de test du Massachusetts est disponible à l'adresse [mass.gov/info-details/about-covid-19-testing](https://www.mass.gov/info-details/about-covid-19-testing) et la liste des sites de test de Boston est disponible en consultant [boston.gov/departments/public-health-commission/map-covid-19-testing-sites](https://www.boston.gov/departments/public-health-commission/map-covid-19-testing-sites). Certains sites peuvent nécessiter un dépistage, une référence et/ou un rendez-vous.
- Appelez l'infirmière de l'école de votre enfant pour obtenir de l'aide.

Voyage hors de l'État ou du pays

Tous les voyageurs arrivant dans le Massachusetts - y compris les résidents du Massachusetts qui rentrent chez eux - doivent se mettre en quarantaine pendant 10 jours. Il existe des exceptions aux [Restrictions du gouverneur en matière de voyage \(https://www.mass.gov/info-details/covid-19-travel-order\)](https://www.mass.gov/info-details/covid-19-travel-order); les voyageurs arrivant au Massachusetts en provenance d'un nombre restreint d'États, proches ou adjacents, sont exemptés de cette directive et n'ont pas besoin d'être mis en quarantaine pendant 10 jours. Veuillez également consulter le document [City of Boston Travel Policy \(https://docs.google.com/document/d/1c1d0l8Vett9bcg6qiaJRpKReMWqjZsJB9tuv5WP-bC4/edit?usp=sharing\)](https://docs.google.com/document/d/1c1d0l8Vett9bcg6qiaJRpKReMWqjZsJB9tuv5WP-bC4/edit?usp=sharing).